

## Conseil d'Administration Séance du 21 décembre 2023 à 18h00

## Au siège de Grand Lac, salle Chaudanne-Tillet,1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
Marie Claire BARBIER		Х	
2. Brigitte BARLET	×		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT		Х	Colette PIGNIER
<ol><li>Gérard DILLENSCHNEIDER</li></ol>		X	
10. Marina FERRARI		Х	Danièle BEAUX-SPEYSER
11. David GAILLARD		Х	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	×		
18. Agron KALLABA	×		
19. Myriam MONANGE		Х	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	×		
22. Colette PIGNIER	×		
23. Edouard SIMONIAN		X	-
24. Jean-Marc VIAL	×		
25. Guy WARIN	X		

#### Autres présents non votants :

Marie RENAUD Directrice du CIAS Grand Lac
Muriel BORRELY-DUBINI Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

#### L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15.12.2023

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 21 décembre 2023 a été transmis le 15 décembre 2023, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 21 décembre 2023

**Le Président,** Renaud BERETT*y* 

Secrétaire de Sean Pascale GLOUANNE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand la cout d'un precours manure devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenable (2 place de Verdun, BP135, 38022 Grenable (2 place de



# **DÉLIBÉRATION**

N:122

Année: 2023

Exécutoire le : 2 2 DEC. 2023

Publiée le : 2 2 DEC. 2023

Visée le :

2 2 DEC. 2023

## **FINANCES**

# Décision modificative N° 3 du budget annexe du Service d'Aide et d'Accompagnement à **Domicile du CIAS Grand Lac**

Monsieur le Président indique que la modification de la provision pour la mise en œuvre des Comptes Epargne Temps (CET) nécessite une modification des ouvertures de crédits budgétaires.

Il propose la décision modificative suivante :

#### Section d'investissement :

DEPENSES	
1588 – Autres provisions pour charges	+10 500.00 €
TOTAL CHAPITRE 15	+ 10 500.00 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	-10 500.00 €
TOTAL CHAPITRE 21	-10 500.00 €
TOTAL DEPENSES	0.00€

### Section de fonctionnement :

RECETTES	
7488 – Autres	-10 500.00 €
TOTAL CHAPITRE 018	-10 500.00 €
7815 – Reprises sur provisions d'exploitations	+10 500.00 €
TOTAL CHAPITRE 019	+10 500.00 €
TOTAL RECETTES	0.00 €

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition ci-dessus ;

Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20231221-DELIB122-DE Date de réception préfecture : 22/12/2023

- APPROUVE la décision modificative n°3 du budget annexe du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CIAS Grand Lac,
- CHARGE Monsieur le Président pour agir en ce sens.

- Conseillers en exercice : 25 - Présents : 16

- Présents et représentés : 18 - Votants : 18

- Pour: 18

- Contre : o - Abstentions : O

- Blancs : O

Aix-les-Bains, le 21 décembre 2023

Le President, Renaud BERETTI

La secrétaire de séance, Pascale GLOUANNEC

### Acte à classer

**DELIB122** 

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

**Identifiant FAST:** 

ASCL\_2\_2023-12-22T09-57-03.00 ( MI249941230 )

Identifiant unique de l'acte :

073-267303428-20231221-DELIB122-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

Décision modificative n.3 du budget annexe du Service

d'Aide et d'Accompagnement à Domicile - - - -

Date de décision : 21/12/2023

Certifié Conforme

SIFIÉ.

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires7.1.4. Décisions modificatives

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

PAGE DE GARDE 1.PDF

Multicanal: Non

Pièces jointes :

122

Type PJ: 99\_DE - Délibération

DELIB FIN DM n.3 SA...

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé Transmis

Accusé de réception

Date 22/12/23 à 09:54 Date 22/12/23 à 09:57 Date 22/12/23 à 10:41 Par **BORRELY DUBINI Muriel**Par **BORRELY DUBINI Muriel**